

Web : <http://caes.inserm.fr>

Un grand merci à tous!



Tout d'abord un grand merci à tous les membres des CLAS pour le travail effectué pour la rédaction du rapport moral et financier. Ayant été nous-mêmes membres actifs dans des CLAS, nous mesurons pleinement l'investissement de chacun.

A la suite du CNAS de février 2016 et du vote du budget des CLAS, nous avons pris plusieurs décisions et émis quelques réflexions dont nous venons vous faire part par la présente lettre.

Important rappels:

- Selon les règles de l'URSSAF aucune activité proposée par les CLAS ne peut être gratuite (sauf la fête de Noël)
- Le CAES privilégie les activités collectives plutôt que les activités individuelles avec remboursement *a posteriori*.

Bonne communication sur vos activités = succès et réussite

Pour une bonne circulation des informations du CLAS auprès de tous les agents, il est important que soit désigné un(e) correspondant(e), dans toutes les unités, équipes, etc...qui sont rattachées au CLAS.

SUBVENTIONS



Les subventions *a posteriori* (sport, loisirs, culture) **doivent être plafonnées**.

Le budget des subventions *a posteriori* ne doit pas dépasser 25 % de la totalité de votre budget.



Certains CLAS n'appliquent pas de plafond et utilisent des taux de subventions beaucoup trop élevés !



Les agents non-Inserm élus au bureau d'un CLAS bénéficient du même taux de subvention qu'un agent Inserm.

Pour appliquer les taux de subvention Inserm aux agents CNRS de vos structures nous vous invitons à mettre en place **la convention inter EPST**.

Renseignements: sylvie.dupuy@inserm.fr

Le CAES subventionne selon la grille 10-60% les cartes musées Louvre et Orsay à tout agent qui en fait la demande. **Faites circuler l'information auprès des agents !**

Contact : soraya.louahchi@inserm.fr
Secteurs Loisirs Culture - Retraités

NOUVELLE PROCEDURE

2 formulaires pour vos commandes de billetterie :

1) Billets cinéma 2) autres billets

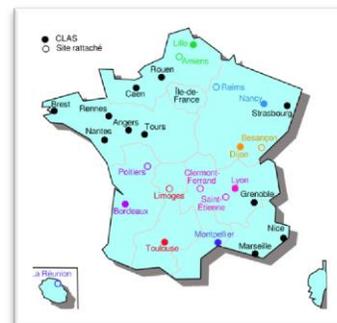
Rubrique web : comités locaux-fonctionnement

Nouvelle cartographie des CLAS

Nous avons réalisé une nouvelle cartographie des différents CLAS (Ile de France et Régions).

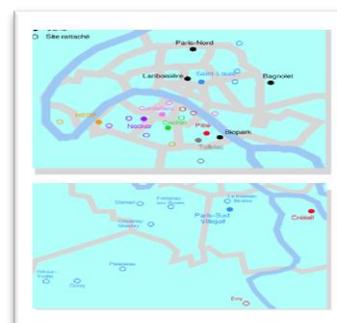
Chaque CLAS possède une page dédiée sur le [site web du CAES](#). Il est important qu'elle soit mise à jour régulièrement avec les noms et coordonnées des membres du bureau. Vous pouvez y déposer vos propositions d'activité et toutes les informations relatives au fonctionnement de votre CLAS.

Pour toutes aides, informations et renseignements concernant cette rubrique, contactez Dominique Jessel. (dominique.jessel@inserm.fr)



Plusieurs CLAS proposent les mêmes expos, sorties, etc... à des dates très proches et des tarifs différents.

Nous recommandons aux CLAS géographiquement proches de partager des activités communes pour bénéficier de tarifs plus intéressants.



Tout agent Inserm retraité peut continuer à participer aux activités de son ancien CLAS ou demander son rattachement au CLAS le plus proche de son domicile.

Nous vous rappelons que la [Commission « Retraités »](#) propose des activités qui sont accessibles à tous les agents Inserm (sorties, théâtre, etc...). **Information sur le site du CAES, Rubrique : « RETRAITE »**



Quelques rappels administratifs et comptables

Tous les documents relatifs aux CLAS (règles de fonctionnement des CLAS, élections CLAS et pouvoir, modèle bulletin d'inscription) sont disponibles sur le [site web du CAES](#) « rubrique COMITES LOCAUX-Fonctionnement »

Votre rapporteur et les co-responsables de la commission CLAS doivent être informés de la date de votre Assemblée Générale annuelle au moins 8 jours avant pour pouvoir y participer. Le rapporteur de votre CLAS devra assister à votre AG au moins 1 fois durant la mandature.

Pour une meilleure visibilité comptable, il est préférable qu'à chaque activité corresponde un chèque (avec un bulletin d'inscription, disponible sur le site) et une ligne de saisie dans CIEL.

Si des dons vous sont proposés, le règlement doit être fait à l'ordre du CAES pour encaissement. Le CAES le redistribuera au CLAS après avis de la commission CLAS.